

Département de Maine et Loire
Arrondissement de SAUMUR
COMMUNE de BRAIN SUR ALLONNES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 14 mars 2023

L'An deux mille vingt-trois, le quatorze du mois de mars à 20 heures, les membres du Conseil Municipal de cette commune se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, en session ordinaire du mois de mars, sous la présidence de Monsieur Yves BOUCHER, Maire.

Convocation du 10/03/2023

Nombre de Conseillers
en exercice : 19

Nombre de Conseillers
présents : 15

Présents : Mmes et MM. BOUCHER Yves, LEVEQUE Béatrice, LEJEUNE Jacques, PETERS Nathalie, BERGER Ludovic, CHARRIER Sophie, SCHAEFER Virginia, REIGNIER Maxime, MORICEAU Marie-Annick, BOUCHER Annick, LE SAGE Gwénaëlle, TESSIER Dominique, GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas, DELAUNAY Sébastien, DUDÉ Guillaume, JAMET Amélie, CANONNE Julien, GALLARD Corine, COUINEAU Cyrille

Secrétaire de séance : M. Guillaume DUDÉ

DCM2023-03-033 **Marché des producteurs**

Acte 3.5 : Domaine et patrimoine – autres actes de gestion du domaine public

Le SIVM du Pays Allonnais a validé la mise en place des marchés de producteurs pour l'année 2023.

Le marché de Brain sur Allonnes se déroulera le vendredi 23 juin 2023 de 18h à 21h place du Foyer rural. Si l'été est très chaud, le marché sera installé au parc Saint Maurille de la Petite Hurtaudière.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Valide la mise en place du marché de producteur sur la commune le 23 juin 2023 ainsi que la participation financière de 357€ TTC à verser au SIVM du Pays Allonnais.

Cette dépense sera inscrite à l'article 657358 du budget communal.

Donne tous pouvoirs au Maire, aux Adjointes et au Conseiller Délégué pour réaliser toutes opérations et signer toutes pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

Le secrétaire,
Guillaume DUDÉ

Pour extrait conforme.
Le Maire,
Yves BOUCHER

